

# AVIS PUBLIC

## TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du Conseil municipal du 11 janvier 2021 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance et vous êtes invités à envoyer vos questions par courriel avant le 11 janvier midi à [dg@berthiersurmer.ca](mailto:dg@berthiersurmer.ca).

Merci de respecter les directives gouvernementales de distanciation afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 4<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt et un.**



Martin Turgeon

.....  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre dix heures et onze heures, le quatrième jour de janvier 2021. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatrième jour de janvier deux mille vingt et un.**

Signé :.....  
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier